

Annexe 1 - Grille nationale d'évaluation de l'épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel – sous-épreuve de français

Baccalauréat professionnel
Sous-épreuve de français
Contrôle en cours de formation (CCF)

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION

Session :	Spécialité :
Établissement :	Nom de l'évaluateur :
Académie :	Date du contrôle :
Nom et prénom du candidat :	

Évaluation des compétences de lecture (10 pts)

Le barème de notation est précisé dans le sujet d'épreuve, en tenant compte des supports choisis et des questions posées.

Critères d'évaluation	Non	Partiellement	Oui
Le candidat comprend le sens général des éléments du corpus.			
Le candidat sait interpréter le ou les textes et, le cas échéant, les images qui composent le corpus.			
Le candidat sait confronter et mettre en perspective les différents éléments du corpus au regard du programme limitatif de français de la classe terminale.			
<i>Le candidat sait approfondir une première lecture.</i>	<i>/ 10</i>		

Évaluation des compétences d'écriture (10 pts)

Critères d'évaluation	Non	Partiellement	Oui
Argumentation / 4 points			
Le propos est construit et développe des arguments pertinents.			
Le candidat fait preuve de réflexion et d'esprit critique au regard du thème du programme limitatif.			
<i>Le lecteur est convaincu par la cohérence et la pertinence du propos.</i>	<i>/ 4</i>		
Lecture / Connaissances / 3 points			
Les éléments du corpus sont mobilisés.			

Les connaissances acquises durant la classe de terminale sont utilisées.			
La culture personnelle est sollicitée.			
<i>Le lecteur identifie les références culturelles et perçoit leur intérêt pour l'argumentation.</i>	/3		
Expression / 3 points			
La structure des phrases est globalement correcte.			
L'orthographe est globalement correcte.			
Le lexique utilisé est globalement approprié et précis.			
<i>Le lecteur comprend le texte du candidat sans difficultés.</i>	/3		

Baccalauréat professionnel
Sous-épreuve de français
Évaluation ponctuelle écrite

Évaluation des compétences de lecture (10 pts)

Maîtriser la lecture en identifiant les enjeux du corpus :

- comprendre le sens général du corpus ;
- interpréter le ou les textes et le cas échéant les images qui composent le corpus ;
- confronter et mettre en perspective le corpus au regard du programme limitatif de français de la classe terminale ;
- le barème de notation est précisé dans le sujet d'épreuve, en tenant compte des supports choisis et des questions posées.

Évaluation des compétences d'écriture (10 pts)

<p>Argumentation</p> <p><i>Le lecteur comprend et suit le propos :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le propos est construit et argumenté. - Le propos est pertinent et cohérent. - Le candidat fait preuve de réflexion et d'esprit critique au regard du thème du programme limitatif. 	<p>/ 4 points</p>
<p>Lecture / Connaissances</p> <p><i>L'argumentation tire profit de la mobilisation de références identifiables :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments du corpus sont mobilisés. - Les connaissances acquises durant la classe de terminale sont utilisées. - La culture personnelle est sollicitée. 	<p>/ 3 points</p>
<p>Expression</p> <p><i>Le lecteur comprend le texte du candidat sans difficultés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La structure des phrases est globalement correcte. - L'orthographe est globalement correcte. - Le lexique utilisé est globalement approprié et précis. 	<p>/ 3 points</p>